

Suite à la demande de l'agence de l'eau de ne porter pour la commission de décembre 2021 qu'un groupe scolaire d'Apt ayant pour conséquence une baisse de 80 634 € sur la phase 3 (Écoles GIONO/BOSCO) par rapport au plan de financement initial. En effet, à partir de 2022, l'agence de l'eau plafonnera son aide à raison de 100 €/m2.

Afin d'optimiser l'aide de l'agence de l'eau et de maintenir l'aide globale pour les phases 2 et 3 à **413 852,99 €**, Madame le Maire propose de poursuivre le projet en réalisant la phase 2 en 2022 comprenant les travaux du groupe scolaire Giono/Bosco et de finaliser le projet en 2023 (phase 3) comprenant les travaux de la cour de l'école Saint-Exupéry. En effet le coût de la surface au m2 de l'école Saint-Exupéry est en dessous du plafond des 100 €/m2.

Madame le Maire propose de solliciter une aide financière auprès de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse dans le cadre du dispositif « un coin de verdure pour la pluie » et d'approuver le plan de financement ci-dessus.
 Date de télétransmission : 27/10/2021
 Date de réception préfecture : 27/10/2021

Plan de financement « un coin de verdure pour la pluie » ville d'Apt

DÉPENSES		RESSOURCES		
Nature des dépenses	Montant (HT)	Ressources	Montant (HT)	%
Phase 2 - Groupe scolaire GIONO/BOSCO				
Études complémentaires, MAO et travaux groupe scolaire GIONO/BOSCO	403 611,90 €	Agence de l'eau (70 % travaux éligibles)	247 514,33 €	61,3 %
		Ville d'Apt	156 097,57 €	38,7 %
Total phase 2	403 611,90 €		403 611,90 €	
Phase 3 - groupe scolaire Saint-Exupéry				
Études complémentaires, MAO et travaux groupe scolaire Saint-Exupéry	259 826,66 €	Agence de l'eau (70 % travaux éligibles)	166 338,66 €	64,0 %
		Ville d'Apt	93 488,00 €	36,0 %
Total phase 3	259 826,66 €		259 826,66 €	

**LE CONSEIL
APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ**

Approuve la poursuite du projet en phase 2 et 3 de Maitrise d'œuvre avec perspectives de travaux des cours des écoles Giono, Bosco et Saint-Exupéry,

Approuve le plan de financement ci-dessus,

Sollicite auprès de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse une aide financière globale à hauteur de 247 514,33 € dans le cadre du dispositif « un coin de verdure pour la pluie » pour la phase 2 (groupe scolaire Giono/Bosco)

Sollicite auprès de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse une aide financière globale à hauteur de 166 338,66 € dans le cadre du dispositif « un coin de verdure pour la pluie » pour la phase 3 (groupe scolaire Saint-Exupéry)

AUTORISE Madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY**



(Handwritten signature in blue ink over the seal)